

Plan de cours

COURS : **BASKETBALL**

PROGRAMME : **Tous les programmes – formation générale commune**

DISCIPLINE : **109 Éducation physique- ensemble 2**

Pondération : Théorie : 0 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 1

Préalable : aucun

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	☎ poste	✉ courriel ou site web
Alexandre Dumais	E-09	6719	alexandre.dumais@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi		12h-13h			

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
Émilie Charbonneau	AR-2	6209	emilie.charbonneau@cegepmontpetit.ca
Vincent Davoli	AR-2	6825	vincent.davoli@cegepmontpetit.ca

1. PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue aux développements des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à l'atteinte des visées, des compétences et des buts ciblés par la formation générale dans la mise en œuvre du programme d'études collégiales.

Les trois ensembles en éducation physique visent le développement d'un mode de vie sain et actif amorcé au secondaire en amenant l'étudiant à prendre les moyens nécessaires pour assurer le maintien ou l'amélioration de sa condition physique dans une perspective de santé tout au long de sa vie. Ces trois ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques des deux premiers soient réinvestis dans le troisième.

Le deuxième ensemble porte sur le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air.

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep/mon-parcours/mon-programme/formation-generale/>

2. COMPÉTENCE(S) DU PORTRAIT DU DIPLOMÉ

Non applicable

3. COMPÉTENCE(S) MINISTÉRIELLES(S)

4EP1 AMÉLIORER SON EFFICACITÉ LORS DE LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE.

4. OBJECTIF TERMINAL DU COURS

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de démontrer son amélioration et son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

5. ORIENTATION PÉDAGOGIQUE

Ce cours de trente (30) heures se répartira à raison de 2 heures (à adapter selon la formule du cours) consécutives par semaine et auxquelles s'additionnera 15 heures de travail personnel hors cours à raison d'environ une heure par semaine.

À l'aide d'un relevé initial de ses habiletés et attitudes par rapport à une activité physique choisie, l'étudiant devra se fixer des objectifs et identifier des moyens qui lui permettront de développer son efficacité et son aisance dans la pratique de l'activité. Il devra mettre le tout en application en expérimentant une démarche lui permettant d'améliorer ses habiletés motrices, les techniques, les tactiques ou les stratégies liées à l'activité.

6. PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
2. Appliquer les règles inhérentes à la pratique d'une activité physique.
3. Analyser l'amélioration de l'efficacité à exécuter des habiletés motrices, des techniques, des tactiques et/ou des stratégies simples et complexes exigées par l'activité physique pratiquée.
4. Démontrer l'amélioration de l'efficacité à exécuter des habiletés motrices, des techniques, des tactiques et/ou des stratégies simples et complexes exigées par l'activité physique pratiquée.

COURS	OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU DE COURS	MODE DE FONCTIONNEMENT : EN PRÉSENTIEL	RESSOURCES, DOCUMENTS, OUTILS	À FAIRE POUR LE PROCHAIN COURS
1	#2	Visite des locaux, plan de cours, Q-AAP, règlements de base, habiletés de base, formation des équipes	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir son linge pour l'activité physique. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ QAAP. ✓ Crayon. 	Lire les règlements Apporter le nécessaire pour filmer au prochain cours (caméra, téléphone)
2	#1, 3	Présentation de la fiche d'apprentissage Tests gestes techniques, élaboration d'objectifs, explication Diagnostic et Prescription 15% , jeu dirigé Triple menace, démarquage (passe et va)	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Directement au gymnase.</u> • Appareil pour filmer • Compléter les tests en équipe 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche d'apprentissage ✓ Crayon ✓ Cellulaire 	Connaître les noms de tes coéquipiers
3	#1, 2, 3	Dribble, démarquage (écran), défensive individuelle, fiche d'apprentissage* Jeu 3 vs 3	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique dirigée • Fiche d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Téléphone ou appareil avec caméra (photo et vidéo) ✓ Fiche d'apprentissage ✓ Crayon. 	Travail Diagnostic et prescription (15%)
4	#1, 2	Remise du travail Diagnostic et Prescription 15% Règlements, passe, démarquage, rebond, jeu dirigé. Jeu 3 vs 3	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique dirigée. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche d'apprentissage ✓ Crayon. 	Étude des règlements,

5	#2	Tournoi 3 contre 3 interclasses	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique dirigée. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche d'apprentissage ✓ Crayon 	Étude pour l'examen (10%) Défensive individuelle, démarquage, règlements, technique de tir
6	#1, 3	Examen théorique #1 (10%) sur les règles, techniques et tactiques, défensive « personne à personne Théorie les rôles à 5 contre 5	<ul style="list-style-type: none"> • Cours théorique dans un local • <u>Examen théorique</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche d'apprentissage ✓ Crayon 	Pratique hors cours
7	#4	Construction d'attaque, contre-attaque, jeu dirigé, fiche d'apprentissage* Jeu 5 vs 5	<ul style="list-style-type: none"> • Tests intermédiaires en quatuor • Jeu dirigé 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche d'apprentissage ✓ Crayon 	Pratique hors cours
8	#3, 4	Évaluation intermédiaire des tirs, ajustement des objectifs*, stratégies collectives et jeu dirigé Jeu 5 vs 5	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique dirigée • Jeu dirigé 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche d'apprentissage ✓ Crayon 	Pratique hors cours
9	#2	Lancer-francs et entrée de ballon en jeu Pratique technique et tactique, jeu dirigé. Jeu 5 vs 5	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique dirigée • Jeu dirigé 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche d'apprentissage ✓ Crayon 	Pratique hors cours
10	#2, 3	Pratique technique et tactique, jeu dirigé. Jeu 5 vs 5 Évaluation formative en jeu	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique dirigée • Préparation pour l'évaluation des tirs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche d'apprentissage ✓ Crayon 	Pratique hors cours
11	#1, 4	Début des tests de tir (20%) Pratique technique et tactique, jeu dirigé, fiche d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Jeu dirigé 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche d'apprentissage ✓ Crayon. 	Pratique hors cours
12	#1, 4	Fin des tests de tir Pratique technique et tactique, jeu dirigé, fiche d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des tirs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche d'apprentissage ✓ Crayon. 	
13	#3, 4	Évaluation sommative en jeu (30%), TOURNOI 5 vs 5 , fiche d'apprentissage*.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des tirs • Poursuite de la préparation pour l'évaluation en jeu 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche d'apprentissage 	Étude pour l'examen Règlements et stratégies
14	#4	Évaluation sommative en jeu (suite), TOURNOI 5 vs 5 , fiche d'apprentissage, fin évaluation des tirs* . Remise de la fiche d'apprentissage (10%)	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Tournoi 5 vs 5</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche d'apprentissage 	Étude pour l'examen Règlements et stratégies
15	#4	Examen 2 (15%) portant sur l'arbitrage** et les règlements	<ul style="list-style-type: none"> • Dans un local 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche d'apprentissage ✓ Crayon. 	BONNES VACANCES !!

* La fiche d'apprentissage est une évaluation continue d'une valeur de 10%

** Les notions d'arbitrage sont intégrées progressivement dans le jeu dirigé. Le jeu dirigé est géré par de l'auto-arbitrage.

7. MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Mode d'évaluation et description de l'activité	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date)	Pondération (%)
Fiche d'apprentissage technique	Individuel, dans le gymnase	1	Analyse des éléments techniques, observations sur grille et propositions d'objectifs.	Cours 2 à 13	10%
Examen théorique	Individuel, dans le gymnase	2	Questions à choix multiples et à court développement Respect des règles inhérentes au basketball	Cours 6	10%
Examen théorique #2	Individuel, dans un local	2	Questions à choix multiples et à court développement Identification des règles inhérentes au basketball sur extraits vidéos	Cours 15	15%
Évaluation pratique des gestes techniques (lancers)	Individuel, dans le cours	4	Tests pratiques avec critères de réussite	Cours 11 et 12	20%
Diagnostic et prescription *	Individuel à la maison	1 et 3	Analyser son tir en foulé et son lancer franc et proposer une démarche pour améliorer les éléments techniques ciblés.	Cours 4	15%
Évaluation terminale Évaluation des habiletés de base et de l'efficacité en jeu.	Individuel lors d'un tournoi	4	Mise en pratique en situation de jeu des règles inhérentes au basketball, des stratégies et des habiletés de bases. Grille de critères individuels.	Cours 13-14	30%
* l'évaluations tiendra compte de la langue.				TOTAL	100 %

Les critères d'évaluation seront présentés par écrit au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.

8. MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Cadenas, crayon et feuille pour prendre des notes, porte document, accessoires d'hygiène personnelle (douche).

Documents et vidéos sur (LÉA)

9. MÉDIAGRAPHIE

En référence à la bibliothèque

Programme national de certification des entraîneurs. **Niveau 1 technique Basketball.**

Programme national de certification des entraîneurs. **Niveau 2 technique Basketball.**

Site web

1. Fédération de basketball du Québec : www.basketball.qc.ca

10. CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIÉA, article 5.1m).

2. Présence aux activités d'évaluation sommative

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIÉA 5.2.5.1).

Toute absence non motivée pour des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Des pièces justificatives peuvent être exigées. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant. (PIÉA 6.2.5.1)

Dans le cas d'une évaluation sommative en ligne, votre carte d'étudiant et une caméra ouverte pourrait être exigé pour avoir accès à l'évaluation.

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. (heure précise) Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2). Pour tout travail remis en retard, la pénalité sera de 10% de la valeur de celui-ci par jour de retard, jusqu'à concurrence de **7 jours** après lesquels la note de zéro sera attribuée.

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles au lien suivant : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

Les pénalités départementales concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) : Ceux-ci se verront traités comme des travaux remis en retard tant qu'ils ne seront pas conformes.

5. Plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle

- a) Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- b) L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par la ou le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- c) Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant ou une autre étudiante lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.
- d) Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'éthique intellectuelle.

Les personnes étudiantes qui commettent ces actes recevront la note de zéro pour l'évaluation et la ou le professeur en fera un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmettra à la Direction des études en concordance avec l'article 5.6.1 de la PIEA.

6. Révision de notes

L'étudiant qui s'estime lésé dans l'évaluation de son travail ou examen peut demander la révision de sa note en cours de session ou la révision de sa note finale conformément aux dispositions de l'article 5.6.2 de la PIEA.

7. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département. Article 5.3.1 de la PIEA : « La maîtrise de la langue des étudiants est évaluée dans tous les cours où le français est la langue d'enseignement. » Au regard de l'importance d'une bonne maîtrise du français, nous vous invitons à consulter le site du Cégep Le français s'affiche (www.cegepmontpetit.ca/lefrancais-saffiche).

Les **pénalités départementales** concernant le non-respect de la qualité de la langue française :

La correction sera négative. Les points alloués au français seront retirés du total (100% - 10%). L'étudiant n'a pas la possibilité de corriger ses fautes pour récupérer ses points perdus pour la qualité de la langue française.

<https://maessite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

11. MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Tenue vestimentaire obligatoire : Tenue de sport obligatoire : chandail à manches courtes, culotte de sport courte ou pantalon de survêtement, chaussures de gymnase, bijoux interdits, cheveux longs attachés. Pantalons en jeans sont interdits.

Niveau d'engagement

Il est demandé à l'étudiant de s'impliquer activement dans la démarche du cours en donnant à sa participation une allure dynamique et enthousiaste.

L'étudiant doit établir une communication positive et respectueuse avec le professeur et les autres participants de son groupe, à défaut de quoi, il lui sera demandé de changer son langage ou son comportement sinon il devra quitter le cours.

Le professeur peut refuser l'accès au cours à un étudiant qui ne dispose pas de la tenue adéquate ou du matériel requis tel qu'indiqué au plan de cours. Une absence est alors enregistrée.

Un étudiant invité par son professeur à quitter le local doit récupérer ses effets et sortir tout de suite.

12. RÈGLES DÉPARTEMENTALES

1. Présence au cours

La présence au cours est obligatoire.

Toute absence est portée au dossier de l'étudiant. Comme le stipule l'article 5.3.4 de la PIEA, la présence au cours est une preuve d'engagement de l'étudiant dans ses études. L'étudiant ne peut pas cumuler plus de **15% d'absence (4 heures)**, dépassé ce seuil d'absence, l'étudiant est exclu du cours. **La présence au cours ne peut être comptabilisée si l'étudiant est présent mais n'est pas en mesure de participer activement au cours.** En cas de raison grave; (décès, maladie, cas de force majeure) le professeur favorise le rattrapage quand cela est possible.

2. Rattrapage

L'absence est effacée du dossier de l'étudiant lorsque celui-ci reprend un cours manqué selon les conditions et les modalités précisées par le professeur.

3. Retard

Un retard est comptabilisé comme **une heure d'absence**

Le professeur se réserve le droit de refuser l'accès au cours. Un retard est comptabilisé dès le début de la période si l'étudiant n'est pas présent.

4. Départs hâtifs

L'étudiant doit assister au cours jusqu'à la fin pour que sa présence soit enregistrée.

13. POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), la Politique institutionnelle de la langue française (PILF), la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence (PPMÉTEHV), les Conditions d'admission et cheminement scolaire, la Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

14. CENTRE DE SERVICE ADAPTÉS (CSA) – Pour les étudiants en situation de handicap

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées. Pour plus d'information, veuillez consulter <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep/mes-ressources/soutien-aux-apprentissages/centre-de-services-adaptes/>.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par Mio à "Service, CSA" ou par courriel à servicesaadaptes@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

15. ANNEXES

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

Grille de correction du français.		
Excellent	- Les idées sont claires. Le propos est cohérent. - Très bon emploi du vocabulaire relié à la discipline. - En général, respect du code orthographique et grammatical (peu ou pas de fautes).	10/10
Moyen	- Les idées sont relativement claires. Le propos est généralement cohérent. - La plupart du temps, le choix du vocabulaire relié à la discipline est judicieux. - Le texte comporte un certain nombre de fautes de grammaire ou d'orthographe.	6/10
Faible	- Le texte est difficile à comprendre ; le contenu en est affecté. - Mauvais emploi du vocabulaire relié à la discipline. - Le texte présente trop de fautes de grammaire ou d'orthographe.	0/10

*Ces grilles d'évaluation ont été créées avec la collaboration de M. Jean-Sébastien Ménard, enseignant de littérature.

Pour avoir un aperçu de l'ensemble des ressources et services disponibles, vous êtes invités à consulter le site web <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/>